

SIDI-BEL-ABBES / CHARLATANISME**Cinq "amriette"
sous mandat de dépôt**

Cinq diseuses de bonne aventure, âgées entre 19 et 30 ans, appelées plus communément dans la région "amriette" ont été placées, le mercredi 7 mars dernier, sous mandat de dépôt pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs et escroquerie qui ont fait de nombreuses victimes parmi les Bélabésiennes. Ces "amriette" qui habitent le faubourg de Sidi-Djilali, dans le chef-lieu de la capitale de la Mekerra, agissaient à SBA et dans d'autres localités de la wilaya, Sidi-Lahcen, Aïn-El-Berda où elles repéraient leurs victimes parmi les femmes en butte à des problèmes personnels (long célibat, mésentente conjugale, état psychologique délabré, stérilité, etc.) et leur prétextaient de posséder un pouvoir surnaturel pour leur venir en aide. Une fois la confiance installée, les mises en cause exigeaient sept objets — et pas des moindres puisqu'ils sont en or — qu'elles mettaient dans un chiffon avant de le nouer et, saisissant la moindre inattention de celles-ci, elles



subtilisaient les bijoux qu'elles remplaçaient par du sel. Les victimes, les services de sécurité en ont enregistré dix jusqu'à. Elles étaient sommées de n'ouvrir le nœud du bonheur que quelques heures plus tard sous prétexte qu'elle devaient laisser agir les djinns.

Mais une fois les "amriette" parties, les

femmes ont eu désagréable surprise car les bijoux étaient à plusieurs bornes de là. La dernière des victimes, à elle seule, a été escroquée de bijoux d'une valeur de 14 millions de centimes. Les "amriette" ont été identifiées car récidivistes et la police avait pris auparavant la précaution de photographier et de fichier les 15 les

plus connus. Leur identification par leurs victimes fut chose aisée. Elles ont été arrêtées. Le dénouement de cette affaire, qui a été traitée conjointement par la 3^e et 5^e Sûreté urbaine de Sidi-Bel-Abbès, a été d'un grand soulagement pour la gent féminine victime de ces voyantes sans scrupules.

A. M.

ADRAR**Le CEM Ali-Ibn-Abi-Taleb récompense ses meilleurs élèves**

Comme à l'accoutumée et pour mieux stimuler et encourager ceux qui travaillent, qui fournissent des efforts durant leur scolarité, la direction du CEM Ali-Ibn-Abi-Taleb d'Adrar a organisé une excursion en l'honneur des meilleurs apprenants.

Trois destinations ont été retenues : Beni-Abbès, Reggane et Bouda.

160 élèves sont concernés par cette vaste opération éducative. 6 bus ont été réquisitionnés pour conduire tout ce beau monde à destination. Un programme a été tracé et des orientations ont été données afin que chacun représente dignement son établissement. Le

travail des adjoints d'éducation s'avéra payant puisque rien n'a été laissé au hasard.

Tôt le matin, les élèves arrivent par petits groupes armés de gourdes et de petits sacs en plastique.

Certes, l'administration a prévu des casse-croûtes et une prise en charge totale (hébergement et restauration) mais comme chacun le sait, les enfants aiment grignoter durant le voyage.

Ils ont pu durant le trajet et les arrêts

découvrir le paysage féérique de la région et de faire plus ample connaissance avec les sites visités. Ils ont pour un moment oublié la classe, les devoirs, le

stress au quotidien mais pas complètement, puisque à chaque halte, ils brandissent stylo, carnets afin de prendre des notes qui serviront pour la confection du journal de l'établissement. Même ceux qui ont décroché le tableau d'honneur faisaient partie du voyage.

Les autres (moins de 12 de moyenne) se sont rapprochés de l'administration pour une éventuelle place. En vain. La place, il faut la mériter et le sérieux.

Le 16 avril n'est pas loin et il est encore temps de redresser la barre et parvenir à décrocher un prix.

De retour, les enfants comblés et ravis, racon-

tent la randonnée qu'ils venaient de vivre. Les parents ont tous accueilli cette initiative avec beaucoup d'engouement.

Les enfants repartiront les batteries chargées, afin d'attaquer le dernier trimestre.

El Hachemi

RELIZANE**Le prix du sachet de lait à 32 DA**

Pourtant, le ministre du Commerce, en l'occurrence M. El Hachemi Djaâboub, a déclaré que le prix du lait, ce produit de large consommation, ne sera pas augmenté, il restera à 25 DA le sachet. Mais à Relizane les habitants achètent leur sachet de lait à 30 DA et dans la nouvelle-ville Adda-Benada (ex-Bermadia) à 32 DA, soit une augmentation de 7 DA. Un sexagénaire s'insurge : "Pourquoi on doit acheter le lait à 30 DA le litre alors que le ministre l'a interdit. Où sont les services de la direction de la concurrence et des prix. Il faut absolument mettre fin à ces dépassements..."

Par ailleurs, il est noté qu'à Bermadia, le sachet de lait est vendu à 32 DA par l'ensemble des magasins d'alimentation générale dont la majorité exerce sans registre du commerce. Aussi les résidents demandent l'intervention urgente du premier responsable du secteur pour mettre fin à cette situation.

A. Rahmane

TIARET**Une commission pour recenser l'habitat précaire**

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire qui ne cesse de ternir l'image de la cité en matière d'urbanisme, une commission de recensement des habitations vétustes et menaçant ruine est à pied d'œuvre depuis samedi dernier sur tout le territoire de la wilaya.

Selon le wali de Tiaret, qui préside cette commission, les missions assignées à celle-ci consistent entre autres en des opérations de recensement et de contrôle en tenant compte des critères techniques arrêtés par les textes en vigueur, sachant qu'il existe au niveau de certaines zones de la région des habitations construites sans fondations répondant aux normes et dont les matériaux de construction utilisés se limitent exclusivement à la terre glaise, constituant ainsi une menace d'effondrement permanente.

S'adressant aux membres de cette commission lors d'une réunion tenue il y a quelques jours, le chef de l'exécutif devait longuement insister sur la présence qualifiée d'"indispensable" de l'élément féminin censé faciliter l'opération d'accès à l'intérieur des habitations. Aussi, dans le même contexte, le wali de Tiaret a mis l'accent sur le contrôle rigoureux dévolu à ces intervenants à l'effet d'éviter que ces habitations ne soient extensibles. Il convient de souligner que cette commission appelée à clôturer sa mission de recensement le mois de mai prochain est constituée de l'APC, le DAL, le DUCH, les services de sécurité et les chefs de daïra, sous l'égide du wali.

Mourad Benameur

TLEMCCEN**Activité en hausse au port de Ghazaouet**

Au cours du mois de janvier de l'année en cours, d'importantes activités ont été enregistrées au niveau du port de Ghazaouet.

Une marchandise de plus de 76 000 tonnes dont 74 000 à la livraison a été débarquée ainsi que 428 véhicules qui ont transité par la ligne Almeria-Ghazaouet (213 arrivées et 269 départs).

Par ailleurs, 9 318 tonnes de rails, 2 078 tonnes de bois, 56 600 tonnes de blé, 2 700 tonnes de ciment ainsi qu'une marchandise de plus de 23 400 tonnes de divers produits ont été acheminées par 20

navires au port de Ghazaouet.

La marchandise exportée vers l'étranger à partir de ce port est constituée de 1 215 tonnes de zinc et d'autres produits divers d'un poids évalué à 715 tonnes sur 22 bateaux arrimés au port de Ghazaouet.

D'autre part, l'entreprise portuaire de Ghazaouet a enregistré 1 511 passagers sur la ligne maritime Ghazaouet-Almeria dont 694 entrées et 817 sorties.

L'année écoulée, les services des polices des frontières ont enregistré 54 622 passagers.

Faiza B.